Nations Unies S/2017/751



# Conseil de sécurité

Distr. générale
5 septembre 2017
Français
Original : anglais

## Rapport du Secrétaire général sur la Somalie

## I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 25 de la résolution 2358 (2017) et du paragraphe 44 de la résolution 2297 (2016) du Conseil de sécurité. Il contient des informations sur l'application de ces résolutions, notamment sur l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et les problèmes rencontrés par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) dans l'exécution du sien. Il porte sur les principaux faits survenus en Somalie au cours de la période allant du 1er mai au 22 août 2017.

## II. Situation politique et conditions de sécurité

### A. Évolution de la situation politique

2. Le Gouvernement fédéral somalien continue de tirer parti de la dynamique créée par l'élection du Président Mohamed Abdullahi Mohamed « Farmaajo » en février 2017 et la formation du nouveau Gouvernement dirigé par le Premier Ministre Hassan Ali Kheyre. Il a pris des mesures encourageantes pour renforcer ses relations avec les États membres de la Fédération. Le 6 juin, le Président Farmajo s'est rendu à Kismayo, où il a promis de payer régulièrement une solde aux membres de l'Armée nationale somalienne et aux forces daraouich du Djoubaland. Le Gouvernement fédéral a prévu d'organiser des réunions dans les capitales régionales, dont la première a eu lieu à Kismayo le 12 juillet.

3. Le nouveau Gouvernement continue de faire face à plusieurs difficultés, notamment la lutte contre la sécheresse et les problèmes de sécurité. Il entend entretenir de bonnes relations avec tous ses partenaires et s'inquiète des conséquences considérables qu'une crise dans la région aurait sur la stabilité du pays. C'est pourquoi il a choisi de rester neutre lors de la crise du Golfe, en juin 2017.

4. Dans les allocutions qu'il a prononcées à l'occasion du cinquante-septième anniversaire de l'indépendance du pays (26 juin) et de l'unité entre le Sud de la Somalie et le Somaliland (1er juillet), le Président Farmajo a déclaré vouloir reprendre les négociations avec le Somaliland. L'Administration du Somaliland a appelé de ses vœux la reprise des pourparlers qui sont dans l'impasse mais rejeté l'appel à l'unité.

17-14598 (F) 060917 060917






5. Le 18 mai, le Président de la Chambre du peuple, Mohamed Osman Jawari, a présenté les priorités du dixième Parlement : adoption de textes législatifs de qualité, révision de la constitution, règlement des conflits et réconciliation. Le 8 juillet, le Parlement a ouvert les travaux de sa deuxième session, qui devrait durer huit semaines et permettre d'adopter des lois cruciales, notamment sur le droit électoral et la lutte contre la corruption. Le 22 août, la Chambre haute du Parlement fédéral a adopté la loi sur les télécommunications, précédemment adoptée par la Chambre du peuple le 9 août. Il s'agit d'une mesure importante pour la mise en place d'une nouvelle source de revenus au niveau fédéral.

6. Des progrès considérables ont été faits en vue du démarrage de la prochaine phase de la révision de la constitution. Un comité parlementaire conjoint a été établi à cette fin en avril et le Ministre fédéral des affaires constitutionnelles a tenu de vastes consultations sur des questions clefs avec des interlocuteurs des États membres de la Fédération et la société civile. Le 19 mai, il a présenté à la communauté internationale un projet de plan-cadre selon lequel l'exercice serait achevé en deux ans.

7. Il y a beaucoup à faire pour renforcer le fédéralisme. Il faut notamment parvenir à un accord politique sur la répartition des pouvoirs entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la Fédération, la distribution des recettes publiques et la gestion des ressources naturelles, et définir le statut de la région de Banadir, où se trouve Mogadiscio.

8. Dans certains États membres de la Fédération, les relations entre l'exécutif et le législatif se heurtent à de nombreuses difficultés. Le 14 août, l'Assemblée de l'État du HirChébéli a voté la destitution du Président de l'Administration provisoire, Ali Abdullahi Osoble, qui avait obtenu de piètres résultats et négligé de la consulter. Celui-ci a cependant soutenu qu'il restait Président car le vote n'était pas conforme à la Constitution de l'État. Le 28 mai, l'Assemblée régionale du Djoubaland a renvoyé deux de ses membres qui avaient accusé le Président de l'État, Sheikh Ahmed Islam « Madobe », de corruption, de violations des droits de l'homme et d'avoir restreint la liberté d'expression, d'association et de réunion. Le 17 mai, invoquant des raisons de procédure, le Président de l'Assemblée régionale du Puntland a rejeté la proposition du Président de l'État, Abdiweli Mohamed Ali « Gaas », d'augmenter le nombre de sièges à l'Assemblée face aux exigences des clans qui se plaignent d'y être sous-représentés.

9. Les efforts de réconciliation dans l'État du Galmudug ont eu des résultats mitigés. Le 3 mai, l'Assemblée de l'État a élu Ahmed Duale Geele « Xaaf » Président. La présence du Président du Puntland à son investiture a ravivé les relations entre les deux administrations, ce qui a permis quelque progrès dans la mise en œuvre des accords sur le règlement du conflit à Gaalkacyo. À la suite de l'échec des négociations entre le Gouvernement fédéral et le groupe Ahl al-Sunna wal-Jama'a (ASWJ) sur le partage du pouvoir dans le Galmudug, survenu en avril dernier, le Président Xaaf a pris contact informellement avec ce groupe et différentes communautés afin de préparer la réconciliation et l'unification de son administration et du groupe à Doussamarib. Les négociations informelles doivent cependant encore commencer et les conflits entre clans à Heraale, dans la région du Galguduud, pourraient également retarder la conclusion d'un accord définitif.

10. En mai, la Commission électorale nationale du Somaliland a terminé la distribution de cartes d'électeur dans les régions du Saahil et de l'Aoudal en vue des élections présidentielles de novembre 2017, des élections parlementaires d'avril 2019 et des élections au Guurti ou Conseil des sages d'avril 2020. Une autre campagne de distribution a commencé le 8 juillet dans les régions du Toghdir et du Maroodiieex. Bien que le Président Farmajo se soit plaint officiellement de l'accord

 

sur le port de Berbera conclu en avril entre l'administration du Somaliland et une société basée aux Émirats arabes unis, une délégation de haut niveau des Émirats arabes unis était présente le 11 mai à l'inauguration du port.

## B. Évolution des conditions de sécurité

11. Les conditions de sécurité à Mogadiscio restent instables malgré les progrès accomplis à la suite d'initiatives conjointes du Gouvernement fédéral et de l'Administration régionale de la région de Banadir. Ainsi, la formation d'une force de stabilisation à Mogadiscio y a fait diminuer par rapport aux années précédentes le nombre d'attaques commises par le Mouvement des Chabab pendant et après le Ramadan, de 269 en 2015 à 255 en 2016 et 208 en 2017. Malgré cette diminution, le nombre de victimes d'attaques au véhicule piégé a été plus élevé qu'en 2016. L'efficacité des opérations de stabilisation en cours à Mogadiscio a forcé les Chabab à recourir de plus en plus aux engins explosifs improvisés, qui suscitent une forte inquiétude, notamment par leur effet sur la population civile. Des attaques à la voiture piégée survenues les 8, 15 et 17 mai ont fait au moins 11 morts et de nombreux blessés. Le 20 juin, un minibus chargé d'explosifs a explosé à l'entrée de la Commission du district d'Ouadajir, faisant 17 morts et 30 blessés. L'attentat a été revendiqué par les Chabab. Le 22 juin, un véhicule piégé a explosé devant un poste de police puis une seconde explosion a frappé les premiers intervenants, faisant plusieurs morts et plusieurs blessés. Le 12 juin et le 4 juillet, neuf obus de mortier au total ont été tirés sur les bases de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) au stade de Mogadiscio et à la Villa Somalia, tuant un soldat et en blessant deux autres.

12. Les États du Galmudug et du HirChébéli ont connu une instabilité croissante en raison des conflits entre les clans, des tensions politiques et des actions des Chabab. Le 12 mai, sept personnes ont été tuées lors d'un différend foncier près de Doussamarib, dans la région de Galguduud. Le 11 mai, un civil a été blessé lorsque des combattants Chabab ont pris en embuscade un convoi militaire éthiopien revenant d'Halgen vers Beledweyne, dans la région de Hiraan. Le 18 mai, les Chabab ont attaqué des positions éthiopiennes à Halgen. Le 28 mai, quatre personnes ont été tuées et sept autres blessées lorsqu'un homme armé a ouvert le feu sur la foule lors d'une distribution alimentaire à Caabduwaaq, dans la région de Galguduud. Le 7 juin, une base de défense de l'AMISOM à Mahadday Weym, dans la région du Moyen-Chébéli, a essuyé un tir nourri des Chabab.

13. Les Chabab ont poursuivi la guérilla dans les zones rurales du centre et du sud de la Somalie. Des attaques menées contre les forces somaliennes et celles de l'AMISOM sur les routes stratégiques ont été régulièrement signalées. Lors d'un incident grave, les Chabab ont pris le contingent ougandais de l'AMISOM en embuscade alors qu'il patrouillait sur la route principale entre Mogadiscio et Barawe, dans le Bas-Chébéli, tuant et blessant plusieurs soldats ougandais. Les forces de sécurité somaliennes et l'AMISOM ont mené des opérations militaires contre les bases des Chabab avec l'appui des États-Unis d'Amérique, prenant brièvement celles de Barrire et de Janale avant que les Chabab ne les reprennent.

14. Autre fait marquant, l'ancien chef des Chabab, Mukhtar Robow Abu Mansoor, a rallié le Gouvernement fédéral le 13 août. Il avait quitté le Mouvement des Chabab en 2013, devenant ainsi une de leurs cibles.

15. Le conflit armé a repris dans le Puntland. Des offensives aériennes et terrestres ont été menées contre des repaires des Chabab, dans les montagnes de Galgalo. Le 8 juin, des combattants Chabab ont tué au moins 70 soldats des forces de sécurité du Puntland sur une base militaire du camp d'Af-Urur, près de Boosaaso, ce qui en fait

l'attaque la plus meurtrière des Chabab au Puntland depuis 2010. Le groupe dissident se réclamant des combattants partisans de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) a également poursuivi ses actions près de Qandala. Le 24 juin, un affrontement a eu lieu entre des combattants partisans de l'EIIL et des soldats daraouich à 40 kilomètres environ au Sud-Est de Qandala, faisant un mort dans chaque camp.

# III. Appui à la consolidation de la paix et à l'édification de l'État

## A. Politique d'ouverture

16. La Conférence sur la Somalie, tenue le 11 mai à Londres, a donné un nouvel élan aux principaux processus politiques. En ce qui concerne la révision de la constitution, la Conférence a salué l'engagement du Gouvernement fédéral et des États membres de la Fédération à collaborer étroitement avec le Parlement pour progresser en faisant fond sur le travail déjà accompli.

17. Les ministres des affaires constitutionnelles de la Fédération et des États se sont réunis à Mogadiscio du 14 au 16 mai dans le cadre des consultations sur la révision de la constitution tenues par le Ministre fédéral des affaires constitutionnelles avec les parties prenantes somaliennes. Les préparatifs d'une conférence consultative nationale sont en cours, lors de laquelle le plan cadre de la révision doit être approuvé par les principales parties prenantes.

18. La MANUSOM a longuement consulté les dirigeants locaux de Mogadiscio afin d'entendre leur avis sur le processus visant à déterminer le statut de la ville. Tout en demandant que le processus soit ouvert à tous, ceux-ci ont souligné qu'il fallait que Mogadiscio ait ses propres institutions (notamment un président et une assemblée régionale) comme les États membres de la Fédération et que tous les habitants de la ville puissent participer au processus politique et être représentés dans les futures institutions publiques. Les chefs de clans ont demandé aux organismes des Nations Unies de continuer d'appuyer ces consultations sur le statut final de Mogadiscio.

## B. Appui aux élections au suffrage universel

19. À la Conférence de Londres sur la Somalie, le Gouvernement fédéral s'est engagé à tenir des élections au suffrage universel en 2021 et à étoffer la loi électorale avant la fin de 2018.

20. Conformément à ces engagements, la Commission électorale nationale indépendante a finalisé son plan stratégique 2017-2021, indiquant comment elle entend exécuter son mandat et précisant notamment les détails des opérations électorales à venir et les dates d'un référendum sur la constitution et des élections au suffrage universel. Elle cherche désormais à obtenir du Gouvernement fédéral et des donateurs un financement pour le mettre en œuvre. Elle a ouvert en mai son bureau d'enregistrement des partis politiques et organisé en juillet un atelier international sur l'enregistrement, qui a rassemblé des organismes arabes et africains de gestion des élections. Cet atelier, qui visait à améliorer la capacité de la Commission d'enregistrer les partis politiques, a bénéficié de l'appui technique et financier de l'Organisation arabe des organismes de gestion des élections et du Groupe intégré d'appui électoral de la MANUSOM.

21. En août, la Commission électorale nationale indépendante a publié le premier lexique électoral en somali, élaboré avec l'appui du Groupe intégré d'appui

électoral. Ce lexique fournit un cadre linguistique commun et précis pour les formations sur les élections, les programmes de formation des électeurs et d'éducation civique, et l'élaboration de projet de lois électorales. En août également, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la Banque mondiale et Terra Incognita ont publié une étude de faisabilité des différentes possibilités de mise en route d'un programme national d'identification, décrivant quelle structure appuierait le mieux un système d'identification somalien à long terme et pourrait éventuellement servir à l'enregistrement des électeurs pour les élections tenues après 2021.

22. Une mission des Nations Unies chargée d'évaluer les besoins électoraux a eu lieu au premier trimestre de 2017. Il en ressort que la tenue d'élections au suffrage universel en 2021 dépendra en grande partie de l'amélioration constante des conditions de sécurité et de la mise en place d'une structure nationale d'administration des élections nécessitant elle-même d'établir la présence d'une Commission électorale nationale indépendante au niveau des États, de créer une cour constitutionnelle et d'autres organes judiciaires, et de mettre en place un mécanisme de règlement des différends au sein de la Commission. Il sera également crucial d'achever en temps utile la révision de la constitution et d'adopter la législation électorale, et d'allouer un financement suffisant et prévisible à la Commission électorale nationale indépendante.

## C. Prévention et règlement des conflits

23. Le Gouvernement fédéral a organisé une conférence consultative nationale à Mogadiscio du 13 au 17 juin pour dresser l'état des conflits existants et déterminer les besoins et capacités de réconciliation. S'appuyant sur celle-ci, le Gouvernement prépare un rapport qui contiendra ses priorités, une feuille de route sur le règlement des conflits internes à court terme et une stratégie nationale globale à long terme.

24. Le manque de consensus sur les questions juridictionnelles et financières a continué d'entacher les relations entre les autorités de la Fédération et celles des États. Le refus du Gouvernement fédéral d'autoriser l'utilisation des aéroports du HirChébéli et l'extension du port maritime d'El Maan, qui pourraient avoir une incidence négative sur les recettes du Gouvernement fédéral, a continué de peser sur ses relations avec l'Administration provisoire du HirChébéli. Les autorités fédérales et étatiques n'ont pas réussi à s'entendre sur la répartition des recettes issues de la pêche.

25. Au cours de la période considérée, les tensions concernant l'accès à l'eau et aux pâturages se sont aggravées à cause de la différence de quantité de pluie tombée dans les différentes régions. Une série de meurtres à Gaalkacyo a entraîné la formation d'un comité conjoint de cessez-le-feu composé de ministres du Puntland et du Galmudug. Le 22 juin, ce comité est parvenu à un accord visant à promouvoir la coexistence pacifique. À Banyaley, dans la région de Hiraan, au moins 50 personnes ont été tuées en juin dernier lors d'affrontements portant sur l'accès à l'eau et aux pâturages, avant qu'une intervention de l'Administration provisoire du HirChébéli auprès des chefs de clans n'aboutisse à un accord de cessez-le-feu.

26. Le chef de l'État autoproclamé de Khatumo, Ali Khalif Galayd, a entamé des négociations de paix avec l'administration du Somaliland. En juin, des représentants du Khatumo ont dit que celui-ci pourrait rejoindre le Somaliland à condition que celui-ci accepte de revoir ses structures de partage du pouvoir et sa constitution pour satisfaire aux intérêts du Khatumo. Le 24 juillet, l'administration du Somaliland a nommé son ancienne Ministre des affaires étrangères, Adna Adan

Ismail, Envoyée spéciale chargée des négociations entre le Somaliland et la Somalie.

## D. État de droit et institutions de sécurité

### 1. Aide au secteur de la sécurité et sa réforme

27. Dans le Pacte de sécurité conclu le 11 mai à Londres entre la Somalie et les partenaires internationaux et dans l'accord sur le dispositif national de sécurité figurent les paramètres de l'édification d'institutions de sécurité viables et d'une réforme efficace du secteur de la sécurité. Les Somaliens pourront alors devenir progressivement responsables au premier chef de la sécurité, l'AMISOM lui transférant cette responsabilité sous conditions.

28. Le suivi de la mise en place du dispositif national de sécurité est en cours mais il faudra d'autres discussions politiques pour obtenir la pleine adhésion de tous les acteurs et institutions concernés et régler les questions en suspens concernant : a) le nombre et la composition des institutions de sécurité au niveau fédéral et au niveau des États; b) la gouvernance, le contrôle et les mécanismes de redevabilité; c) les mécanismes de coordination et de coopération entre les différentes institutions fédérales et sous-fédérales; d) le coût global acceptable du secteur de la sécurité; e) les processus d'intégration des forces régionales; f) la détermination du nombre optimal d'agents en activité.

29. Du 5 au 10 juillet, le Conseil national de sécurité s'est réuni et est convenu d'intégrer les recommandations de la Commission défense et sécurité du Parlement fédéral sur le commandement et le contrôle du dispositif national de sécurité. Il a également décidé de créer une équipe spéciale chargée d'achever de structurer les institutions nationales de sécurité.

30. Les Somaliens ont montré qu'ils prenaient en main la mise en œuvre du dispositif national de sécurité en créant des mécanismes dirigés par eux dans le cadre de l'approche globale de la sécurité pour améliorer la cohérence de l'appui des donateurs plus cohérent et l'efficacité des structures de planification et d'exécution. Un système d'application de l'approche globale de la sécurité, dont le Gouvernement assurerait la codirection dans tous les domaines, est actuellement l'objet de discussions entre le Gouvernement fédéral, l'ONU, l'Union africaine et les partenaires internationaux.

31. Dans le cadre de l'approche globale de la sécurité, la MANUSOM aide le Bureau de la sûreté nationale et le secrétariat du Conseil national de sécurité en renforçant les capacités dans le domaine du contrôle civil, des finances, de l'intégration et de la démobilisation, du désarmement et de la réintégration, de la gestion des armes et munitions et de la sûreté maritime.

32. À l'issue de leur examen conjoint de l'AMISOM, l'Union africaine et l'ONU ont conclu qu'il fallait absolument évaluer l'état de préparation opérationnelle de l'Armée nationale somalienne pour déterminer ses capacités et moyens actuels et déceler ses lacunes afin que l'AMISOM puisse lui confier la responsabilité de la sécurité. Avec l'appui de l'ONU, de l'Union africaine et des partenaires internationaux, le Ministère fédéral de la défense et l'Armée nationale somalienne prennent la direction de cette évaluation, qui devrait débuter en août et s'achever avant décembre.

33. Le BANUS a continué d'administrer son dispositif d'appui logistique non létal au profit de 10 164 soldats immatriculés de l'Armée nationale somalienne participant aux opérations conjointes avec l'AMISOM dans 17 lieux différents.

Pendant la période considérée, le Chef du BANUS a rencontré le commandant de l'Armée nationale somalienne à deux reprises pour tenter de trouver comment améliorer cet appui et en particulier comment éviter les frais importants de la livraison des rations par voie aérienne et améliorer la comptabilisation de la fourniture de carburant. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Armée nationale somalienne dispose actuellement d'environ 5 millions de dollars, ce qui suffit pour appuyer les opérations non létales pendant encore trois mois.

### 2. Forces de police

34. La Section de la police de la MANUSOM a continué d'appuyer la mise en œuvre du nouveau modèle d'organisation de la police par l'intermédiaire des comités techniques dans chaque État membre de la fédération. Pour chaque État sera élaboré un plan réglant l'organisation des forces de police, les questions administratives et logistiques et les responsabilités. Les autorités s'emploient à créer un Comité technique de la police fédérale et un Comité technique mixte qui relèveront du Ministère de la sécurité intérieure.

35. La Section de la police de la MANUSOM, renforcée par la Force de police permanente, a continué d'appuyer le Groupe consultatif de l'équipe de surveillance du cessez-le-feu à Gaalkacyo. En juillet et août, la MANUSOM et la police de l'AMISOM ont dispensé une formation à 100 agents de police du Puntland et du Galmudug pour les préparer à former à Gaalkacyo des patrouilles conjointes sous commandement commun.

### 3. Désarmement, démobilisation et réintégration

36. Dans le cadre du Programme national de prise en charge des combattants désengagés, la MANUSOM a continué d'aider le Gouvernement fédéral à renforcer les mécanismes de coordination avec les partenaires et les donateurs. L'harmonisation de la mise en œuvre du Programme se poursuit en ce qui concerne les phases d'information, d'accueil, de vérification des antécédents, de réadaptation et de réintégration. La MANUSOM a organisé un atelier pour examiner les procédures de vérification des antécédents des combattants désengagés appliquées par l'Agence nationale de renseignement et de sécurité et renforcer ses capacités en la matière.

37. Quatre centres de transition et de réadaptation pour combattants Chabab désengagés fonctionnent à Baidoa, Beledweyne, Kismayo et Mogadiscio. Le centre de Kismayo est devenu opérationnel en juin, admettant un premier groupe de 26 combattants Chabab désengagés. Fin juillet, 148 personnes étaient encore au centre de Baidoa et 70 autres étaient déjà en phase de réintégration. Ces deux centres sont gérés par l'Organisation internationale pour les migrations et financés par l'Allemagne. Celui de Mogadiscio, soutenu par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, accueille actuellement 65 personnes. Faute de financement, il reste seulement 11 bénéficiaires au centre du Gouvernement fédéral à Beledweyne. Le Gouvernement a demandé l'aide de la communauté internationale pour renforcer la capacité du centre, ce qui pourrait encourager de nouvelles défections.

38. Le 10 juin, la MANUSOM a lancé une campagne radio hebdomadaire pour convaincre les jeunes de Mogadiscio, Baidoa et Kismayo qui se laissent recruter par les Chabab à faire défection.

### 4. Sécurité maritime

39. Le Comité national de coordination maritime s'est réuni le 28 juin pour rationaliser la sécurité maritime selon les lignes de l'accord sur le dispositif national de sécurité et a proposé de placer la garde côtière sous la tutelle du Ministère de la sécurité intérieure.

40. Six détournements ont été signalés en mars et avril 2017, montrant que les réseaux de pirates restaient dangereux, mais aucun fait majeur de piraterie n'a été signalé au cours de la période considérée. La MANUSOM aide le Bureau de la sûreté nationale à mettre en place un système de cartographie des incidents en mer et des centres de coordination en la matière.

### 5. Lutte antimines

41. Le Service de la lutte antimines de l'ONU a organisé des stages de recyclage pour les équipes de neutralisation des explosifs et munitions de la police de l'État du Jubaland à Kismayo et de la Police fédérale à Mogadiscio, portant notamment sur l'utilisation des chiens détecteurs d'explosifs. À Mogadiscio, les équipes de neutralisation des explosifs et munitions formées par le Service de la lutte antimines sont intervenues dans 21 cas, enquêtant après l'explosion d'engins improvisés.

42. La MANUSOM, le Service de la lutte antimines et l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement ont aidé le Gouvernement fédéral lors de la quatrième consultation nationale sur la gestion des armes et munitions, du 18 au 20 juin. Le Gouvernement fédéral a décidé de créer une commission de la gestion des armes et munitions et d'étendre la deuxième phase de la sécurité physique et de la gestion des stocks à tous les États membres fédérés pour la période 2017 à 2020.

### 6. Systèmes judiciaire et pénitentiaire

43. Le Ministre fédéral de la justice a poursuivi ses consultations avec les ministres de la justice des États afin de dégager un accord politique sur le modèle proposé pour les systèmes judiciaire et pénitentiaire somaliens.

44. Le premier programme général de formation des juges, des procureurs et des greffiers a été lancé le 17 juillet à Mogadiscio afin de jeter les bases d'une magistrature indépendante, compétente et responsable. Dans ce cadre, 350 agents judiciaires de toute la Somalie auront été formés à la fin de 2017.

45. La Cellule mondiale de coordination des activités policières, judiciaires et pénitentiaires de promotion de l'état de droit au lendemain de conflits et d'autres crises met actuellement au point la deuxième phase du Programme conjoint pour l'état de droit pour la période 2018 à 2021, qui vise à aider le Gouvernement fédéral à renforcer l'état de droit sur l'ensemble du territoire et à mettre en œuvre le Pacte de sécurité.

## E. Droits de l'homme et protection

### 1. Droits de l'homme

46. En tout, 582 victimes civiles ont été signalées au cours de la période considérée, dont la moitié (265) attribuées aux Chabab. Douze victimes ont été attribuées à l'AMISOM et 41 aux forces de sécurité de l'État.

47. La concurrence pour l'accès aux ressources épuisées par la sécheresse a exacerbé les conflits claniques, qui ont fait 175 victimes civiles, contre 77 au cours de la période précédente. La plupart étaient des victimes d'affrontements entre

milices des clans Gaaljecel et Jejele au HirChébéli et entre les clans Duduble et Cayr dans la région de Galgaduud.

48. Douze assassinats visant des participants au processus électoral de 2016 ont été signalés, dont quatre revendiqués par les Chabab et sept attribués à des inconnus. Un des cas marquants a été l'assassinat du Ministre fédéral des travaux publics, Siraji Abdullahi Sheikh Abbas, abattu par des agents de la sécurité le 3 mai.

49. Seize frappes aériennes signalées – huit dans le Gedo, quatre dans le Bas-Chébéli, trois dans le Bas-Djouba et une dans le Somaliland – ont fait 18 victimes civiles et causé des pertes importantes de bétail et de biens.

50. Neuf exécutions ont eu lieu comme suite à des condamnations à mort, soit près de la moitié du nombre total d'exécutions signalées pour 2016. À ce jour, la moitié des exécutions de 2017 ont eu lieu dans le Puntland et les condamnations concernaient des activités terroristes. Trois détenus auraient perdu la vie en détention provisoire à cause des piètres conditions de détention et d'un manque de soins médicaux.

51. En mai, l'Expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en Somalie a effectué une visite de 10 jours à Mogadiscio, Garowe et Hargeisa. Il a rencontré des responsables de la MANUSOM, de l'AMISOM, du Gouvernement fédéral et d'organisations de la société civile, qu'il a exhortés à continuer d'appuyer la réforme de la police, de l'appareil judiciaire et des autres institutions de l'état de droit aux fins d'un meilleur respect des normes en matière de droits de l'homme. Il a également encouragé les autorités à s'occuper des cas de violence sexuelle et de la réadaptation des mineurs arrêtés et accusés d'être affiliés aux Chabab.

52. La mise en place de la Commission indépendante des droits de l'homme a progressé, comme en témoigne la réunion du Groupe provisoire de sélection technique tenue le 9 juillet à Mogadiscio. En tout, 134 détenus accusés d'infractions mineures commises à Mogadiscio et dans le Puntland ont été graciés à l'occasion du Ramadan et de la fête de l'indépendance somalienne.

### 2. Respect de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme

53. L'équipe spéciale chargée de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme a approuvé l'évaluation des risques de l'appui de l'ONU à l'intégration de 3 000 soldats des Forces de défense du Puntland dans l'Armée nationale somalienne. Les mesures d'atténuation ont été communiquées au Gouvernement fédéral, aux autorités du Puntland et aux donateurs intéressés à appuyer cette intégration, pour les informer des dispositions de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme et réaffirmer qu'il importe de les respecter. La MANUSOM a proposé de constituer un groupe de travail pour aider le Gouvernement fédéral à s'intéresser aux questions touchant la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme. Le groupe de travail mixte Union africaine-ONU sur la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme a examiné l'état de la mise en œuvre de la politique de prévention et d'atténuation et les mesures de lutte contre les violations, notamment le renforcement de la mise en cause des responsables par des commissions d'enquête et le renforcement des moyens de la Cellule de suivi, d'analyse et d'intervention concernant les victimes civiles.

### 3. Protection de l'enfance

54. Tous les enfants associés aux Chabab capturés au Puntland en mars 2016 ont été libérés. Toutefois, les peines de prison prononcées contre 40 d'entre eux, qui

sont actuellement dans un centre de réadaptation à Garowe, doivent encore être annulées. La MANUSOM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) continuent de demander instamment aux autorités du Puntland de permettre leur réintégration dans des lieux plus proches de leurs régions d'origine.

55. L'Équipe spéciale de surveillance et d'information pour la Somalie a recensé 245 cas avérés de violations graves touchant 485 enfants (124 filles et 361 garçons). Les Chabab amplifient leur campagne de recrutement dans le Galmudug en obligeant des enfants à fréquenter des madrassas qu'ils contrôlent et utiliseraient pour endoctriner ces enfants et les former comme combattants. À plusieurs reprises, des chefs de clans, des imams ou des enseignants qui ne leur avaient pas livré d'enfants ont été enlevés.

56. Du 3 au 6 mai, la MANUSOM et l'UNICEF ont formé des membres de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité à la prise en charge des enfants associés à des groupes armés et à la remise de ces enfants à des personnes chargées de la protection de l'enfance. Les 18 et 19 mai, des organismes des Nations Unies ont appuyé une mission conjointe chargée de contrôler 235 membres de la force de police spéciale du Sud-Ouest. L'opération a permis de repérer deux enfants et de les séparer de la force de police.

### 4. Prévention de la violence sexuelle

57. La violence sexuelle continue de susciter d'importantes préoccupations en ce qui concerne la protection. Elle touche principalement les femmes et les filles des camps de déplacés, qui sont fournissent aux auteurs de violences sexuelles des proies faciles car la protection physique et policière y est limitée. En tout, 71 cas de violence sexuelle ont été signalés, dont 67 sur des filles. En mai et juin, les membres du sous-groupe de la violence sexiste ont mené des activités de prévention de la violence sexuelle touchant 2 041 filles, 1 792 garçons, 4 860 femmes et 1 927 hommes.

58. En coordination avec la MANUSOM, le PNUD a organisé à l'intention de 50 agents de la police de l'État du Sud-Ouest un atelier sur les droits de l'homme, le rôle de la police dans la protection des civils et l'accès à l'assistance juridique, et la prévention des violences sexuelles et sexistes. Au Puntland, 25 enquêteurs de la police, procureurs et juges ont été formés aux enquêtes sur les infractions à caractère sexuel ou sexiste. Le Fonds des Nations Unies pour la population a appuyé la création du premier laboratoire somalien de criminalistique destiné à recueillir des éléments de preuve permettant aux victimes de violences sexuelles et sexistes d'obtenir justice.

## F. Coordination des activités de développement et relèvement

59. La croissance du produit intérieur brut somalien se fait dans les villes, tirée par la consommation et alimentée par les envois de fonds de la diaspora et l'aide des donateurs. La mise en œuvre du plan national de développement rencontre des difficultés car la situation budgétaire et la gestion des biens publics restent fragiles, ce qui empêche le Gouvernement d'assurer des services de base. Dans le même temps, la sécheresse qui perdure a d'importantes répercussions économiques. En juin, le Gouvernement fédéral a demandé à la communauté internationale d'accroître son aide budgétaire afin de pouvoir payer les salaires et d'autres dépenses de fonctionnement. Des solutions sont actuellement étudiées avec le Gouvernement fédéral et les donateurs afin d'accroître l'aide au versement des salaires par des mécanismes existants financés par le Fonds pluripartenaires de la Banque mondiale.

60. Le Nouveau Partenariat pour la Somalie adopté le 11 mai à la Conférence de Londres, inspiré des principes de partenariat qui sous-tendaient le Pacte pour la Somalie, porte sur plusieurs priorités politiques et socioéconomiques définies dans le Plan national de développement. C'est un mécanisme solide de responsabilité mutuelle. Le Gouvernement fédéral, l'ONU et les partenaires internationaux, qui élaborent actuellement un cadre de suivi afin d'en assurer le contrôle et le respect des engagements pris, se sont réunis à plusieurs reprises pour aligner les structures existantes de coordination de l'aide sur le plan national de développement.

61. Le Gouvernement fédéral, les États membres de la Fédération et la communauté internationale élaborent ensemble une stratégie de relèvement rapide et de résilience faisant fond sur le plan national de développement et comprenant des programmes à court et à long terme pour mettre fin au cycle des sécheresses et des famines. Ils y envisageront la possibilité de retours rapides mais aussi d'importants investissements dans les infrastructures urbaines et rurales. Les programmes actuels de résilience familiale seront également intensifiés pour permettre aux communautés de traverser la sécheresse et aider les autorités locales à se concentrer sur l'urbanisation croissante provoquée par la sécheresse et les conflits.

62. Une initiative intégrée de la MANUSOM et de l'équipe de pays des Nations Unies vise à appuyer l'action du Gouvernement fédéral contre la corruption. Elle porte sur l'élaboration d'une stratégie et d'une législation en la matière, l'information du public, d'activités de renforcement des capacités et un appui à la ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

63. La société civile joue un rôle clef en Somalie en fournissant des services dans le domaine de l'aide humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix. Toutefois, ses activités sont souvent entravées par des cadres réglementaires inadaptés, des obstacles bureaucratiques et des incohérences entre les réglementations aux différents niveaux de gouvernement. Pour appuyer l'élaboration d'un cadre réglementaire général régissant les organisations non gouvernementales, le Gouvernement fédéral élabore une nouvelle législation qui codifiera les meilleures pratiques, avec le soutien de l'ONU et de partenaires internationaux, et en étroite coordination avec ces organisations.

64. Fin juin, les Chabab ont commencé à interdire l'utilisation du shilling somalien dans le HirChébéli, le Galmudug et le Puntland. Ils auraient ainsi réagi à la récente décision de l'administration du Puntland d'imprimer de nouveaux billets pour payer ses soldats. Malgré les appels des autorités locales à ignorer l'interdiction, les entreprises continuent d'éviter les transactions en shillings et d'utiliser le dollar des États-Unis ou le birr éthiopien. La dévaluation du shilling qui en a résulté a affecté les moyens de subsistance de la population, qui a difficilement accès à d'autres monnaies.

## G. Questions transversales

### 1. Relèvement local

65. Avec l'appui du Fonds pour la consolidation de la paix, les organismes des Nations Unies ont aidé le Djoubaland et l'administration provisoire du Sud-Ouest à élaborer des lois locales. Cette dernière a adopté sa législation locale le 5 juin, tandis que l'Assemblée régionale du Djoubaland adoptait la sienne le 27 juillet. Le 11 juillet, à Baidoa, l'administration provisoire du Sud-Ouest a lancé le processus de formation de son conseil de district. Les autorités somaliennes ont continué d'élaborer des projets de relèvement local, en concertation avec l'ONU et les partenaires internationaux. L'Agence des États-Unis pour le développement

international (USAID) a commencé à mettre en place des activités de relèvement rapide à hauteur de 820 000 dollars, afin d'aider les autorités locales à améliorer concrètement la situation des populations et de faciliter les actions de sensibilisation menées par le Gouvernement autour du district de Kismayo (Djoubaland). Avec l'appui de l'USAID, les administrations du Djoubaland et du Sud-Ouest ont lancé huit projets d'intérêt local dans les districts de Bardera et de Dinsoor, d'un montant total de 1,8 million de dollars, pour la remise en état des infrastructures et des équipements collectifs.

66. Les organismes des Nations Unies ont aidé les autorités du Djoubaland à organiser des audiences foraines et à créer des mécanismes traditionnels de règlement des différends et des unités d'aide judiciaire au sein du Ministère chargé de la justice, de la constitution et des affaires religieuses. L'administration provisoire du Sud-Ouest poursuit une démarche similaire. La police de proximité a mené différentes opérations à Kismayo et Baidoa pour renforcer la confiance entre les jeunes et les forces de sécurité. Des programmes d'enseignement technique et professionnel ont été élaborés, des bénéficiaires sélectionnés et des cours de formation dispensés.

### 2. Égalité des sexes et autonomisation de la femme

67. En mai, les organismes des Nations Unies ont organisé à Mogadiscio une réunion préparatoire à la Conférence de Londres, à laquelle ont participé des acteurs de la société civile et qui a permis d'associer des femmes dirigeantes aux préparatifs. La prise en compte de la problématique hommes-femmes a été adoptée dans le cadre du Pacte de sécurité et du nouvel accord de partenariat approuvés à la Conférence de Londres.

68. En juin et juillet, la MANUSOM a recueilli des données sur l'expérience des femmes en matière de réconciliation et de médiations locales, pour mieux les accompagner dans ces domaines. En juillet, elle a évalué les besoins de la société civile et des femmes membres du Parlement fédéral. Un plan est actuellement mis au point afin de renforcer les capacités des femmes dirigeantes dans les domaines de la médiation et de la réconciliation.

69. En juillet, le PNUD a organisé un forum sur les enseignements tirés de la représentation des femmes dans le processus électoral de 2016, qui guidera les stratégies visant à renforcer leurs participation et représentation politique lors des élections de 2021. Si les femmes ont été mieux représentées lors du processus électoral de 2016, elles participent encore peu à la vie politique.

### 3. Autonomisation des jeunes

70. Conformément au plan national de développement et à l'accent mis par le Gouvernement fédéral sur la création d'emplois et l'éducation des jeunes, les besoins et aspirations de la jeunesse somalienne ont été pris en compte dans l'ensemble du nouveau cadre stratégique des Nations Unies pour la Somalie pour la période 2017-2020. Dans différentes régions, les réunions de coordination des jeunes sont devenues des plateformes de renforcement de la coordination entre les autorités fédérales et les États, les partenaires internationaux et les organisations locales de jeunes issues de la société civile. Ces réunions permettent aux parties prenantes de préparer leurs interventions dans différentes régions et de recenser les problèmes et chevauchements en matière de programmation. L'ONU mène actuellement 18 programmes axés sur les jeunes, soit un investissement de 28 millions de dollars, dont sept consacrés à la formation technique, aux programmes éducatifs et à la formation professionnelle pour améliorer l'emploi des jeunes.

### 4. Prévention et répression de l'extrémisme violent

71. La stratégie et le plan d'action nationaux pour prévenir et combattre l'extrémisme violent ont été adoptés à la Conférence de Londres. La MANUSOM a continué de donner des orientations au Gouvernement fédéral pour la mise en œuvre de la stratégie, soulignant la nécessité, dans le cadre de la stratégie et du plan d'action nationaux, de protéger les civils, notamment les enfants, contre l'enrôlement (forcé). La MANUSOM a organisé une réunion mensuelle pour faciliter une approche commune de la stratégie et du plan d'action nationaux en Somalie et partager les informations sur les actions menées par l'ensemble du système des Nations Unies et les partenaires internationaux. Elle a engagé des consultations avec le nouveau Bureau de lutte contre le terrorisme pour déterminer comment celui-ci pourrait l'aider au mieux pour mettre en œuvre, de manière équilibrée, la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

## IV. Situation humanitaire

72. Les pluies de la saison de printemps (*Gu*) (de mars à juin) ont été tardives, brèves et inférieures à la moyenne dans la majeure partie de la Somalie, et le risque élevé de famine persiste dans certaines régions. Le nombre de personnes dans le besoin est passé à 6,7 millions, dont 3,2 millions nécessitent une aide urgente pour leur survie. Plus de 766 000 personnes ont été déplacées dans leur propre pays depuis novembre 2016 et un peu plus de 7 000 ont cherché refuge au Kenya et en Éthiopie.

73. Si les pluies de la saison Gu ont été proches de la normale dans le Somaliland et certaines régions du Puntland, elles ont été en moyenne de 50 % inférieures à la normale dans les zones les plus touchées. La sécurité alimentaire ne devrait pas s'améliorer dans certaines régions avant la fin de 2017. On s'attend à une nouvelle détérioration de la situation dans quelques régions, notamment celles du Galguduud, Gedo, Mudug, Moyen-Chébéli et Bas-Chébéli. Les pluies tardives ont apporté un répit dans certaines régions, reconstituant les points d'eau, reverdissant les pâturages, améliorant les conditions de vie du bétail et permettant d'espérer un relèvement rapide. Toutefois, compte tenu des effets d'une sécheresse prolongée, il devrait falloir au moins deux saisons consécutives de pluies abondantes pour un retour à la normale. Un appui renforcé devra être consenti pendant le reste de l'année 2017 pour éviter que l'insécurité alimentaire ne s'aggrave et pour protéger les moyens de subsistance.

74. La malnutrition aiguë est en hausse et le nombre d'enfants qui en souffrent pourrait atteindre 1,4 million à la fin l'année 2017, dont 275 000 seraient touchés par sa forme sévère. Des taux de malnutrition aiguë globale atteignant 29 %, soit supérieurs au seuil d'urgence de 15 %, ont été relevés parmi les personnes déplacées. Fin juin, les organismes partenaires dans ce domaine avaient pris en charge près de 400 000 personnes atteintes de malnutrition aiguë. Plus de 173 000 enfants ont bénéficié d'une aide pour leur maintien à l'école. La sécheresse prolongée a aggravé l'épidémie de diarrhée aqueuse aiguë et de choléra, près de 75 930 cas et 1 155 décès ayant été dénombrés à la fin de juillet. Si les efforts déployés par les autorités et les partenaires ont permis de contenir la maladie dans la plupart des régions, le taux de létalité de 1,5 % reste supérieur au seuil d'urgence de 1 %. Quelques 13 428 cas suspects de rougeole ont été signalés.

75. Au 13 août, 870,1 millions de dollars avaient été reçus des donateurs, ce qui a permis d'augmenter fortement l'aide fournie. Environ 3 millions de personnes ont bénéficié d'interventions de sécurité alimentaire, dont un grand nombre sous forme de programmes d'aide en espèces. Pour lutter contre la malnutrition et les

épidémies, 225 centres de nutrition et 104 centres de traitement de la diarrhée aqueuse aigüe et du choléra ont été créés. Quelque 3,5 millions de personnes ont eu accès à une eau sans risque sanitaire en 2017. Plus de 18,5 millions de têtes de bétail ont été traitées contre les maladies, ce qui a bénéficié à 2,8 millions de personnes.

76. Le plan d'aide humanitaire révisé doit trouver 1,5 milliard de dollars pour répondre aux besoins de 5,5 millions de personnes en 2017. Les groupes thématiques ont été réduits, par manque de fonds, notamment ceux consacrés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, aux programmes éducatifs offrant aux enfants un lieu d'accueil sûr et un accès à la nourriture et à l'eau, qui sont essentiels pour enrayer l'épidémie de diarrhée aqueuse aiguë et de choléra, ainsi qu'aux interventions auprès des femmes et des filles victimes de violences sexistes (particulièrement nombreuses parmi les déplacées).

77. Les partenaires chargés des questions humanitaires et de développement ont fait appel au secteur privé pour lutter contre les effets de la sécheresse. Ce dernier joue un rôle essentiel dans la stabilisation des prix pendant la sécheresse, en finançant directement les actions menées par l'intermédiaire du comité national de lutte contre la sécheresse, et a amélioré l'accès des personnes à la nourriture en transportant des marchandises dans les régions où les besoins étaient les plus criants et où les acteurs humanitaires avaient du mal à se rendre en raison de l'insécurité. En outre, l'ONU et la Banque mondiale ont continué de soutenir les échanges entre le Gouvernement fédéral et le secteur privé afin d'accroître les recettes.

78. Les agents humanitaires font face à une augmentation des attaques d'acteurs non étatiques armés et à une recrudescence de la violence sur les sites de distribution de l'aide. En juin, le personnel humanitaire ainsi que les installations et infrastructures ont été la cible de plus de 90 incidents violents, qui se sont soldés par la mort de quatre travailleurs humanitaires, neufs blessés, l'arrestation ou la détention provisoire de six personnes et le rapt de 13 personnes. Trois travailleurs humanitaires ont été expulsés par les autorités. Les difficultés d'accès aux routes, outre le prélèvement illégal de taxes et les exactions commises à l'encontre des voyageurs, persistent dans de nombreuses régions. Pendant le deuxième trimestre de 2017, des acteurs non étatiques armés ont renforcé le blocus de Dinsor, Wajed et Houdour, dans la région du Gedo située à l'épicentre de la crise, réduisant l'approvisionnement en produits de base essentiels.

# V. Appui de la Mission de l'Union africaine en Somalie

79. Les efforts déployés par le Service de la lutte antimines en faveur de l'encadrement, de la formation et du soutien des opérations conjointes ont permis à l'AMISOM de détecter et de détruire 4 des 22 engins explosifs improvisés recensés. Pour améliorer l'analyse des menaces à la mobilité de l'AMISOM, le Service de la lutte antimines a également procédé à 36 évaluations des itinéraires principaux de ravitaillement, couvrant 1 576 kilomètres afin d'identifier les points vulnérables propices à l'installation d'engins explosifs improvisés.

80. Alors que le BANUS continuait de mettre en place les éléments précurseurs de la Mission afin d'aider l'AMISOM à ouvrir les principaux itinéraires de ravitaillement, bénéficiant à cet effet de matériel supplémentaire offert par les États-Unis et d'une formation à la planification de la mobilité dispensée par le Service de la lutte antimines aux soldats de l'AMISOM à Mogadiscio, aucun nouveau progrès n'a été enregistré depuis ceux engrangés dans les secteurs 1 et 5. Compte tenu de la décision des pays contributeurs de contingents de limiter leurs patrouilles en raison de l'insécurité ambiante, l'ouverture et la sécurisation des itinéraires n'ont guère

avancé. Le BANUS a par conséquent été contraint de prendre des mesures pour que ceux-ci continuent de recevoir des rations de survie, par des ravitaillements aériens continus ou inopinés effectués en de multiples lieux. Afin d'alléger les contraintes pesant sur leur programme d'activités et faire en sorte que l'AMISOM continue de bénéficier d'un soutien logistique constant et conforme aux priorités opérationnelles, le BANUS et la Mission sont convenus de la nécessité d'utiliser au mieux les ressources disponibles en examinant régulièrement l'exécution du budget et les principaux inducteurs de coût.

81. Les négociations sur le mémorandum d'accord tripartite entre l'Union africaine, l'ONU et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police se sont achevées en juin 2017. Le 23 juin, l'Ouganda a signé le nouveau mémorandum d'accord, suivi de l'Éthiopie, le 7 juillet. Les autres pays devraient faire de même au cours des prochains mois. Le mémorandum d'accord tripartite permettra aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police de demander le remboursement du matériel perdu depuis 2012, lors d'actes d'hostilité.

82. Afin de remédier à la pénurie d'eau dans les zones d'opération de l'AMISOM, l'ONU a signé une lettre d'attribution avec l'Éthiopie, le 17 mai 2016, en vue du forage de 30 puits dans les secteurs 3 et 4, moyennant remboursement des coûts. Les troupes éthiopiennes ont déployé le matériel à Baidoa en juin 2017 et les travaux de forage ont débuté en août 2017.

83. Dans sa résolution 2036 (2012), le Conseil de sécurité a autorisé 12 hélicoptères militaires pour l'AMISOM. Les trois hélicoptères envoyés par le Kenya en décembre 2016 restent à ce jour les seuls moyens aériens dont elle dispose. Des discussions sont en cours avec d'autres pays fournisseurs de contingents de l'AMISOM pour que d'autres hélicoptères rejoignent la Mission.

84. Les fonds d'affectation spéciale de l'AMISOM et de l'Armée nationale somalienne affichent des soldes inférieurs à 500 000 et 5 millions de dollars, respectivement, ce qui est suffisant pour payer les salaires des consultants de l'AMISOM qui travaillent sur la cellule de suivi, d'analyse et d'intervention concernant les victimes civiles pendant un an et fournir un appui logistique à l'Armée nationale somalienne pendant trois mois.

# VI. Présence de l'Organisation des Nations Unies en Somalie

85. En Somalie, les organismes des Nations Unies maintiennent leur présence à Hargeisa, Boosaaso, Garowe, Gaalkacyo, Mogadiscio, Beledweyne, Baidoa, Dolo et Kismayo. Dans ces localités, elle reste exposée aux menaces terroristes des Chabab et aux violences interclaniques, notamment dans le sud du pays où la plupart des routes sont inaccessibles en raison de la menace terroriste. Cette situation a fortement limité le suivi et la mise en œuvre des projets et des programmes humanitaires. Malgré ces difficultés, les organismes des Nations Unies ont fait tout leur possible pour rester disponible pour leurs homologues somaliens et répondre rapidement aux besoins d'aide humanitaire et de développement.

86. Le niveau de risque en matière de sécurité concernant le secteur de l'aéroport international de Mogadiscio placé sous la protection de l'AMISOM est resté élevé depuis l'évaluation précédente, réalisée en mai 2017. Le Bureau d'appui a poursuivi la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques recommandées pour améliorer la sécurité et la protection de l'ensemble du personnel de l'ONU dans l'aéroport. Des projets similaires sont actuellement menés à Baidoa, Beledweyne et Kismayo.

87. Au 11 août, on dénombrait 545 et 1 164 membres du personnel recrutés respectivement sur les plans international et national présents en Somalie. L'effectif maximal à Mogadiscio a été porté de 485 à 525 afin d'accueillir le personnel en transit et de faciliter les interventions humanitaires dans d'autres régions. De plus en plus d'organismes, de fonds et de programmes des Nations Unies opèrent en dehors de Mogadiscio et y maintiennent une présence permanente de personnel recruté sur les plans international et national, afin de parer à la situation d'urgence créée par la sécheresse en Somalie.

# VII. Observations

88. Depuis son entrée en fonctions, le Gouvernement fédéral s'est montré déterminé à s'attaquer aux graves difficultés que connaît la Somalie. Lors de la Conférence de Londres sur la Somalie, j'ai personnellement été témoin de cet engagement, mais aussi de la détermination sans faille de la communauté internationale à soutenir ce pays. Je salue l'action résolue du Président « Farmajo », du Premier Ministre Kheyre et des États membres de la fédération, et j'exhorte tous les Somaliens à œuvrer de concert pour que ce nouvel élan se traduise par des progrès concrets et durables.

89. Je me félicite du Pacte de sécurité convenu à Londres entre la Somalie et ses partenaires pour créer dans ce pays un secteur de la sécurité viable au niveau fédéral et des États et qui s'appuie sur le dispositif national de sécurité. C'est aux autorités et institutions somaliennes qu'incombe au premier chef la responsabilité d'assurer la sécurité. Je demande aux dirigeants de la Somalie, tant au niveau fédéral qu'à celui des États, de prendre les mesures nécessaires pour mener à bien les discussions sur les modalités du dispositif national de sécurité, dans le cadre d'un processus sans exclusive associant pleinement toutes les parties prenantes. Ce processus contribuera aux efforts de consolidation de la paix et à ceux déployés par les États, tout en offrant une occasion importante de renforcer l'identité nationale des Forces nationales de sécurité somaliennes. J'invite aussi instamment les partenaires internationaux à apporter l'appui nécessaire, de manière coordonnée et en temps voulu, pour mettre en place les institutions de sécurité somaliennes et leur permettre d'assumer progressivement les responsabilités en matière de sécurité actuellement dévolues à l'AMISOM. Pour définir un point de référence crédible susceptible de guider cette transition, les acteurs somaliens concernés doivent, avec l'appui des partenaires internationaux, faire tout leur possible pour achever l'évaluation de l'état de préparation dans les délais prévus laquelle, outre l'Armée nationale somalienne, devra à l'avenir inclure également les forces régionales.

90. S'appuyant sur les conclusions de la Conférence de Londres, le Gouvernement fédéral et le Parlement fédéral ont pris des mesures importantes pour accélérer l'examen de la Constitution provisoire, pierre angulaire d'une Somalie véritablement fédérale. Les Somaliens doivent sans attendre régler les questions liées au partage des pouvoirs, des recettes et des ressources entre le Gouvernement fédéral et les États. Les acteurs régionaux, la société civile et les groupes minoritaires doivent pouvoir participer pleinement à ces débats. L'adoption d'une constitution qui s'adresse à tous les secteurs de la société somalienne passe par la recherche d'un consensus, un dialogue et une réconciliation à tous les niveaux, y compris la participation active des femmes. Un cadre législatif électoral et un accord sur un système électoral sont désormais également nécessaires. L'ONU et les partenaires internationaux encouragent le Parlement fédéral à promouvoir la représentation des femmes parlementaires dans ses différentes commissions. Toutefois, sans un financement suffisant de la révision de la Constitution, d'autres processus politiques connexes, notamment la préparation des élections législatives

de 2021, pourraient accuser des retards. J'invite les donateurs à fournir d'urgence l'appui nécessaire pour faire avancer le processus de révision constitutionnelle. Les organismes des Nations Unies concernés continueront d'apporter leur soutien en offrant leurs bons offices, en facilitant le dialogue politique et en dispensant des conseils techniques.

91. Je me félicite des préparatifs menés actuellement par l'administration du « Somaliland » en vue de la tenue, le 13 novembre 2017, d'élections présidentielles qui n'ont que trop tardé. Le report répété des élections a suscité de vives préoccupations. Il a nui à la crédibilité du processus de démocratisation en « Somaliland ». Je demande instamment aux autorités de faire en sorte que la tenue des élections présidentielle et législatives ne subisse plus aucun retard.

92. L'AMISOM demeure essentielle pour garantir la sécurité en Somalie à moyen terme. J'exhorte les membres du Conseil de sécurité à appuyer la mise en œuvre des recommandations tirées de l'examen conjoint Union africaine-Organisation des Nations Unies de l'AMISOM, afin de définir un plan crédible pour un retrait complet de la Mission, assorti d'un financement suffisant, prévisible et durable. Si l'AMISOM devait quitter précipitamment le pays ou transférer prématurément les responsabilités aux institutions de sécurité somaliennes, les progrès obtenus sur le plan de la sécurité pourraient être réduits à néant. La transition de l'AMISOM devrait être organisée et soutenue de manière à mettre fin à la présence internationale de sécurité en Somalie sans perdre les acquis si laborieusement obtenus au cours des dix dernières années, tout en accordant autant d'attention au renforcement des capacités des institutions du secteur de la sécurité, sous le plein contrôle des Somaliens.

93. Je tiens à réaffirmer le soutien constant du BANUS, dans le cadre de son mandat et dans la limite de ses ressources, à l'AMISOM et à l'Armée nationale somalienne, et prie instamment les organismes des Nations Unies de participer aux processus de planification des opérations militaires et de transfert progressif des fonctions de sécurité aux Forces de sécurité somaliennes. J'appelle les États membres à continuer de soutenir la reconstitution des fonds d'affectations spéciales de l'AMISOM et de l'armée nationale somalienne, pour garantir la continuité de l'appui.

94. Il ne fait aucun doute qu'à long terme, la sécurité des Somaliens ne dépendra pas uniquement des interventions militaires, mais également de la confiance de la population dans la capacité des autorités somaliennes à garantir et préserver la réconciliation locale et l'état de droit, notamment l'appareil judiciaire et ses services de base. Je me félicite des efforts continus, faits au niveau des États mais également du Gouvernement fédéral, pour mettre en place le nouveau dispositif de police, qui intègre le fédéralisme comme un élément essentiel, et qui a été fermement soutenu lors de la Conférence de Londres. J'exhorte le Gouvernement fédéral et les États membres de la Fédération à parvenir rapidement à un accord politique sur un modèle judiciaire et pénitentiaire pour la Somalie, à mettre en œuvre en temps voulu le nouveau dispositif de police et à étendre les structures de gouvernance locale à l'ensemble du pays.

95. Si le pire a été évité, la menace de famine subsiste au deuxième semestre. Je reste extrêmement préoccupé par la crise humanitaire, notamment par l'insécurité alimentaire qui persiste, en raison de l'aggravation de la sécheresse, de l'augmentation de la malnutrition, des déplacements et des tensions interclaniques. Ces problèmes risquent d'affaiblir davantage des populations déjà vulnérables, sans compter que la situation ne devrait pas s'améliorer cette année. Je salue la communauté internationale pour l'appui généreux qu'elle continue d'apporter aux populations touchées par la sécheresse, ainsi que les Somaliens pour leur

engagement en faveur de la réconciliation des différents clans. J'exhorte les autorités somaliennes à trouver d'autres moyens constructifs pour régler les différends. J'appelle également la communauté internationale à mobiliser des ressources supplémentaires pour permettre aux partenaires de maintenir l'intervention humanitaire à son niveau actuel.

96. Je demeure préoccupé par la situation des droits de l'homme en Somalie. L'enrôlement forcé de plus de 200 enfants par les Chabab et l'enlèvement de 100 chefs de clans à Galmudug sont alarmants. La tactique du groupe, ses attaques aveugles contre les civils et son refus d'accorder un accès humanitaire aux zones qu'il contrôle sont inacceptables.

97. Je suis préoccupé par la multiplication des cas de violence sexuelle, d'autant plus, et c'est là une tendance nouvelle, que nombre de ces agressions ont lieu dans les camps de personnes déplacées. Craignant des représailles, de nombreuses victimes ne signalent pas les agressions qu'elles ont subies, et si elles semblent bénéficier d'une meilleure prise en charge médicale, cette question reste un sujet de préoccupation majeur.

98. Je suis également préoccupé par l'impunité qui subsiste après l'assassinat ciblé de représentants ayant participé au processus électoral en 2016. Je lance un appel pour qu'une enquête soit ouverte sur ces crimes et que leurs auteurs soient traduits en justice.

99. Je me réjouis de voir que tous les enfants capturés dans le Puntland en mars 2016 ont finalement été libérés. Je prie instamment les autorités du Puntland de continuer à honorer les engagements qu'elles ont pris en vue de l'annulation des peines de prison prononcées contre 40 de ces enfants et de continuer à œuvrer, avec les organismes des Nations Unies, à leur réinsertion dans des lieux plus proches de leur région d'origine.

100. L'approche globale de la sécurité approuvée par la Somalie et ses partenaires internationaux est primordiale pour instaurer une paix et une sécurité durables dans ce pays. J'engage vivement le Gouvernement fédéral et ses partenaires internationaux à accélérer la fourniture d'un appui coordonné.

101. Je remercie l'Union africaine, l'AMISOM, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union européenne, les États Membres, les organisations non gouvernementales et les autres partenaires de développement pour leur appui constant au processus de consolidation de la paix et d'édification de l'État en Somalie. Je remercie en particulier l'Union africaine pour le partenariat stratégique qu'elle continue à mettre en œuvre avec l'ONU dans ce pays. Je rends hommage à l'AMISOM et aux forces de sécurité somaliennes pour les sacrifices qu'elles ne cessent de faire en Somalie dans l'intérêt d'une paix et d'une stabilité durables, dans le pays et au-delà.

102. Je salue également le travail difficile que continuent d'accomplir, dans des conditions éprouvantes, mon Représentant spécial, Michael Keating, mes deux Représentants spéciaux adjoints et le personnel de la MANUSOM, le Chef du Bureau d'appui et son personnel, ainsi que les organismes, fonds et programmes des Nations Unies en Somalie.